

Image not found or type unknown



mutatiuon suite rachat de societe

Par fred29, le 10/11/2009 à 09:26

bonjour

l'entreprise de mon épouse est rachetée par une autre entreprise du même groupe

à cela ils leur ont dit qu'il y aurait 6 mutations

l'entreprise et les mutations seront effectives au 1 janvier 2010 mais aucun des employés ne savent encore leurs sorts et les responsables reculent l'échéance pour leurs dires ou ils vont

je voudrais savoir quel est le délai minimum pour une mutation et si ils avaient le droit de licencier pour refus de mutation étant donné que les postes changent ?

merci pour votre réponse